



L'obsolescence programmée : un défi juridique et environnemental

Conseils pratiques publié le 18/12/2024, vu 107 fois, Auteur : [JURISOFIA - Contentieux - Responsabilité, Bancaire, Travail, Immo.](#)

Acheter, jeter, racheter. Derrière ce cycle de consommation effréné, l'obsolescence programmée reste une pratique décriée qui pousse les consommateurs à remplacer prématurément leurs appareils.

Cette stratégie, souvent dissimulée, consiste à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de renouvellement. Face à ses impacts économiques et environnementaux, des lois tentent de responsabiliser les fabricants, mais les défis restent nombreux.

Des lois pour freiner la machine

En France, l'obsolescence programmée est **punie depuis 2014 par le Code de la consommation**, qui prévoit jusqu'à **300 000 euros d'amende** et des **peines de prison** pour les contrevenants. La loi anti-gaspillage de 2020 va plus loin avec des outils comme l'**indice de réparabilité**, destiné à guider les consommateurs vers des produits plus durables. Ces mesures s'inscrivent dans une dynamique européenne, portée par la **directive "Right to Repair"**, qui vise à faciliter l'accès aux pièces détachées et à promouvoir la réparation.

Quand les fabricants sont mis à l'amende

Les sanctions tombent, mais pas toujours sans mal. En 2020, **Apple** a été condamné en France à une amende de 25 millions d'euros pour avoir ralenti volontairement ses anciens modèles d'iPhone via des mises à jour logicielles. Une victoire symbolique pour les consommateurs, même si prouver l'intentionnalité de ces pratiques reste un véritable défi juridique.

Vers une économie circulaire

Pour échapper aux sanctions et répondre à une demande croissante de durabilité, les fabricants doivent revoir leurs pratiques. Produits modulables, pièces détachées accessibles, services de réparation : le changement est en marche. Des initiatives comme **Back Market** ou les ateliers de réparation participatifs montrent qu'une alternative est possible.

Un combat collectif

Si les lois et les condamnations jouent un rôle dissuasif, le pouvoir des consommateurs ne doit pas être sous-estimé. Choisir des produits réparables, privilégier le reconditionné, et exiger davantage de transparence : autant d'actions qui peuvent accélérer la transition vers une économie plus durable.

L'obsolescence programmée n'est pas qu'une affaire de lois. Elle est le symbole d'un modèle économique à transformer, où fabricants, consommateurs et législateurs doivent œuvrer ensemble pour allonger la vie des produits... et de la planète.